

Délibération n°7

*Objet : Information
d'une décision du
Président*

Date de convocation :
20/05/2009

Date d'affichage :
20/05/2009

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
25

Nombre de votants :
25

L'an deux mille neuf,
le 3 juin à 18 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, LUENGO, PARCELLIER, TAFOUREAU, TAURAN, VIDAL, Messieurs CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LEY, MALMON Alain, MAUBERT, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme JOFFRE suppléante de M. CAZOTTES, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS,

Excusés : Mesdames LAFARGUE, PALMIE, Messieurs CALVET, DUSSOCHAUT, GUTHMULLER, LESTRADE, MALMON Charles, NOUGAYREDE, ROZES.

Secrétaire de séance : Madame FERRERO.

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Président par Délibération n°3 du 13 mai 2008, et conformément aux dispositions des Articles L. 5211-1 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président informe les délégués que la décision suivante a été prise :

- Acquisition de 5 conteneurs à verre et de 4 conteneurs à papier en bois d'un volume de 4 m³ achetés à la société SNN ECO pour un montant total de 14 812,46 € TTC.

Le Comité Syndical prend acte de la décision présentée ci-dessus.

- A D O P T E E -

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE